

MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS
17770 SAINT BRIS DES BOIS

Tel.: 05.46.91.53.23

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers

en exercice 11

présents 08

votants 11

procurations 03

L'an deux mil vingt six

le cinq juin

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie, sous la Présidence de Mme COUSSOT Chantal, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/06/2026

Présents : Mmes COUSSOT, FURAUD, RICHARD, LEGALLAIS,
KERMARREC, MM. GROLAUD, COUSSOT, TORCHUT

Absents : M. LIGONNIERE (procuration à Mme COUSSOT), Mme
KUENEMANN (procuration à M. GROLAUD), Mr BRUN (procuration à M.
TORCHUT)

Secrétaire : Mme Jannick RICHARD

2026/19 OBJET : CONVENTION PRELUDES.

Madame le Maire explique que dans le cadre de l'organisation de la manifestation culturelle « Préludes » le jeudi 11 juin 2026 à Saint Bris des Bois, il convient de l'autoriser à signer la convention avec les autres parties (Abbaye aux Dames, Communauté d'Agglomération de Saintes, Association Guillaume de Conchamp et la Mairie de St Bris des Bois).

Cette convention prévoit en détail la répartition des différents points de l'organisation à la charge de chaque partenaire. Le détail des missions revenant à la commune est présenté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention dans le cadre de l'organisation de la manifestation culturelle « Préludes » le jeudi 11 juin 2026 à Saint Bris des Bois.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance
Jannick RICHARD

Pour copie conforme,
Mme le Maire,
Chantal COUSSOT